



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2023
REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 3

Le cinq décembre deux mille vingt-trois, dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, publiquement, à la mairie, salle du conseil municipal, 2 rue de l'Europe, sous la présidence de monsieur Joël LE BOLU, maire.

Date de convocation : 27 novembre 2023

Date d'affichage de la convocation : 27 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Présent.e.s :

Mesdames et messieurs Joël LE BOLU, Valérie DUMONT, Régis LEMESLE, Martine BRETON, Philippe MAUBOUSSIN, Dominique GARNIER, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Marie-Christine du GRAND PLACITRE, Alain BOURBLANC, Eric NOURY, Carole DAINNE, Laure CZINOBER, Sophie KRYGIER.

Absent.e.s, excusé.e.s, représenté.e.s :

Monsieur Jean-Pierre PRIGENT a donné procuration à monsieur Alain BOURBLANC ;
Madame Marika VAN HAAFTEN a donné procuration à madame Dominique GARNIER ;
Monsieur Franck GIRARD a donné procuration à monsieur Régis LEMESLE ;
Madame Vanessa POTELOIN a donné procuration à madame Valérie DUMONT ;
* Monsieur Jean-Philippe ROMAIN excusé jusqu'à son arrivée à la question n° 7 de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Monsieur Eric NOURY

Présents : 14 / Votants : 18 / Abstention : 0 / Pour : 18 / Contre : 0

Date de publication du procès-verbal : 7 décembre 2023

Objet : Le Mans Métropole : rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement - année 2022

Rapporteur : monsieur LE BOLU

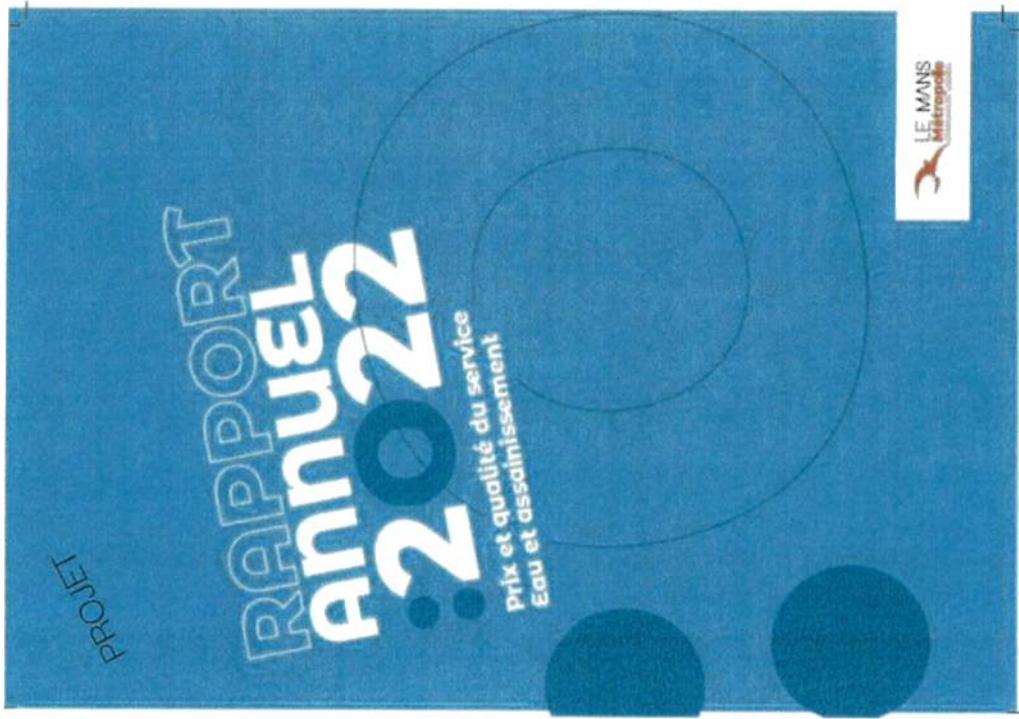
Par délibération du 28 septembre 2023, le conseil communautaire de Le Mans Métropole a approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2022.

Ce document présenté ci-après est tenu en mairie à la disposition de toute personne intéressée.

Il fait apparaître un certain nombre d'indicateurs techniques et financiers concernant le coût des travaux réalisés et prévus, le prix de l'eau, le montant de la redevance d'assainissement et leurs évolutions sur trois exercices, les recettes et les dépenses d'exploitation.

Conformément aux dispositions de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, il intègre également les indicateurs de performance, exhaustivement listés dans la loi, qui permettent de quantifier l'action publique sur trois axes, à savoir la qualité du service à l'usager, la gestion financière et patrimoniale ainsi que la performance environnementale.

Considérant ce qui précède, il est proposé au conseil municipal de prendre connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement de Le Mans Métropole pour l'année 2022.



• Contexte réglementaire

- Le RPQCS est un outil de connaissance, d'information et de gestion encodé par différents textes :
- Le décret 2007-675 du 2 mai 2007 introduit dans le rapport annuel des indicateurs techniques (ressources, qualité, volumes, ...). Financiers (tunification, dette, investissements,...) et de performance (évit davantage de la protection de la ressource, conformité des rejets et des équipements dépollution des eaux usées,...).
 - En 2003, demande de la Cour des Comptes d'améliorer des indicateurs de performance, pour améliorer l'accès des usagers à l'information, mettre au regard du prix la qualité du service et s'inscrire dans une stratégie de développement durable.
 - La circulaire n° 12/D/DE du 28 avril 2008.
 - La loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006 affirme la nécessité de renforcer ce rapport et à renforcer son contenu.

1679

1

1678

2

• Le mot du Vice Président

Après deux années de crise sanitaire, 2022 a été une année des défis pour la société Eau et Assainissement de La Manche Métropole. Tout d'abord un déclin marqué par une sécheresse intense générée par un manque de précipitations et des épisodes de canicule. Ensuite un taux économique impactant notamment sur les coûts de l'énergie, des recours de traitement et autres approvisionnements nécessaires au fonctionnement quotidien mais aussi sur les coûts portés par le service Eau et Assainissement au travers des investissements.

Dans ce contexte économique difficile, tout en consolidant la qualité de service et un niveau d'investissement conséquent, la métropole continue d'arrêter ses engagements à garantir en 2022 un prix stable de la facture d'eau et d'assainissement pour l'ensemble des usagers du territoire métropolitain.

La mise en œuvre de la nouvelle Unité de Production d'Eau Potable de l'Eguis, en date du 21 juillet 2022, est la confirmation d'un niveau d'investissement malgré la Manche métropole à son effet, investi 25 millions d'euros HT sur cinq années pour renouveler tous les process de production eau potable, avec des objectifs très ambitieux :

nouveaux ouvrages de l'arche tertiaire industrielle et de l'assainissement du litto tout en préserver la biodiversité et les milieux naturels du site.

Les travaux débutent en 2019 et se poursuivent jusqu'à la fin de l'année 2023.

2022 est également le début de la transition dans le droit français de la directive européenne 2002/84 relative à l'eau potable qui entraîne, à terme, plus d'obligations pour les services publics comme la mise en place des plans de gestion de la sécurité du consommateur ou encore une meilleure information sur la qualité de l'eau potable pour tous les usagers. Je suis heureux de pouvoir compter sur l'engagement des agents de Sèvres Eau et Assainissement pour relever l'enjeu des défis qui nous attendent et assurer une continuité du service public 24/24h, 7 jours sur 7 et 365 jours par an.

Enfin, il convient de préciser que face au changement climatique les enjeux émergent au secteur d'eau et de l'assainissement nécessitent une mise en œuvre partagée pour inscrire une continuité dans un accès à l'eau malgré les périodes de sécheresse. Les efforts doivent venir de tous : les élus, les citoyens, les associations, les collectivités, les communes, les économies domestiques, les entreprises, les industries... La coordination des actions et des efforts menés est un réel indispensable dans la création d'une dynamique de responsabilité collective dans la gestion de l'eau.

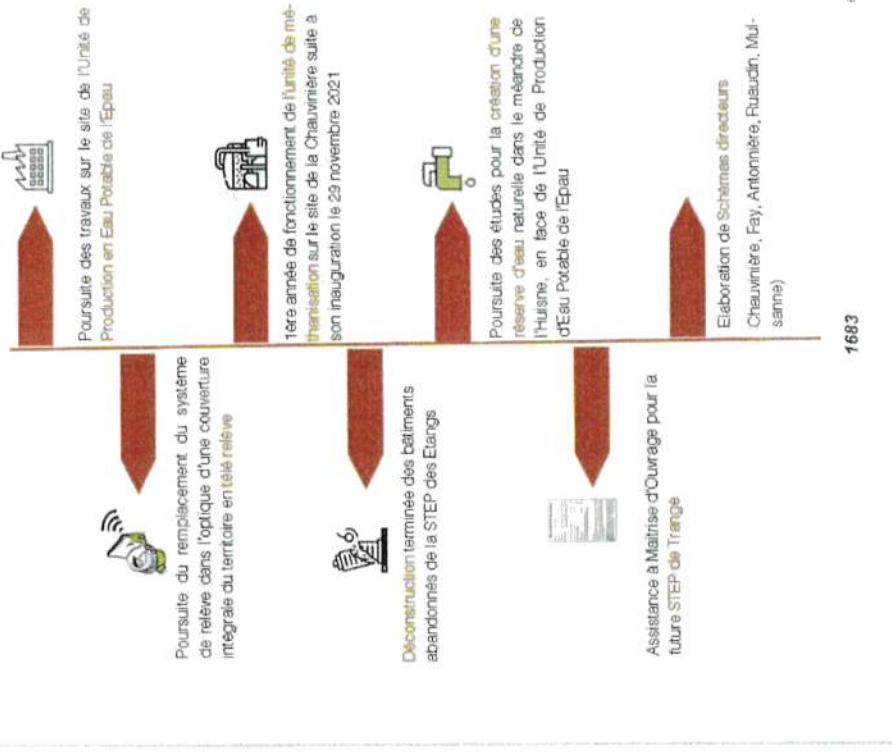
• Sigles & abréviations

BP	Budget Primitif
Chei	Communauté Urbaine de l'Eau
DSR	Délégation de service public
EP	Eaux-pluviales
Ephab	Équivalent habitant
EU	Eaux Usées
DT	Déclaration de travaux
DIT	Déclaration d'intention de travaux
HT	Hors Taxe
ITV	Inspection Technicale
LMM	Le Mans Métropole
MES	Matière en suspension
ML	Matière liquide
MS	Matières sèches
NC	Non-conformité
PLU	Plan local d'urbanisme
SMAEP	Syndicat Mixte pour l'alimentation en Eau Potable
SPANC	Service public d'assainissement non collectif
SST	Sauveur secouriste du travail
STEP	Station de épuration
TTC	Toute taxes comprises
U	Unitaire
UPPEP	Unité de production d'eau potable de l'Eau
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZA	Zone artisanale
ZI	Zone industrielle

Sommaire

- | | |
|---|----|
| Contexte réglementaire | 2 |
| Le mot du vice Président | 3 |
| Sigles & abréviations | 4 |
| Temps forts | 6 |
| Chiffres clés | 7 |
| Territoires et mode de gestion | 8 |
| Moyens humains | 10 |
| Les missions des services | 11 |
| Usine de production d'eau potable | 11 |
| Exploration du réseau d'eau potable | 13 |
| Exploitation de l'Assainissement | 15 |
| Assainissement stations d'épuration | 16 |
| Ciennelle | 17 |
| Service Administratif et Financier | 18 |
| Service Etudes, autorisations et travaux | 19 |
| Temps forts Eau Potable—Assainissement | 21 |
| Logistique et achats—Magasins | 24 |
| Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) | 25 |
| Les moyens humains | 27 |
| Moyens techniques et matériels | 28 |
| Evolution techniques et technologiques | 29 |
| Les moyens financiers | 30 |
| La facture d'eau | 31 |
| Projets 2023 | 32 |
| Le budget annexe | 36 |
| les annexes | 40 |

Temps forts 2022



Chiffres clés 2022

Territoire et modes de gestion

LE MANS, une métropole en développement

Eau potable

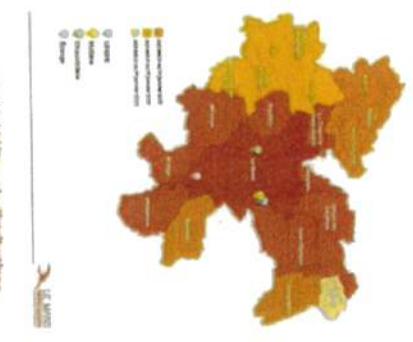
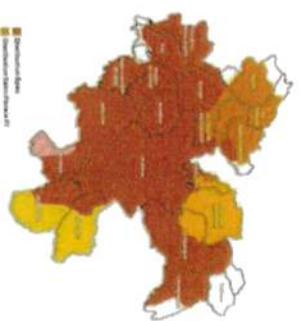


Assainissement



1684

7



L'extension de la compétence **assainissement** sur tout le territoire de La Mans Métropole est effective depuis le 1er janvier 2018, elle entraîne la rétention de plusieurs ouvrages :

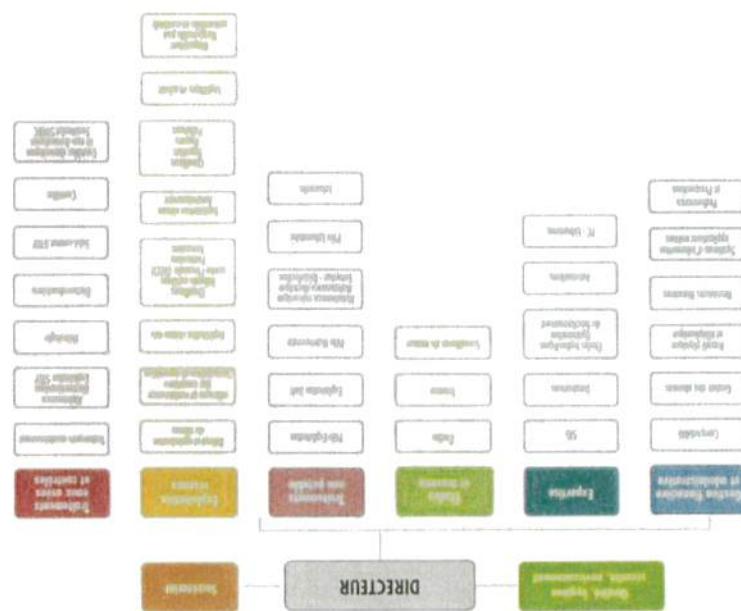
- Usine de production d'eau potable de Saillans
- Usine de production d'eau potable de Sargé-Les-Le-Mans
- Station de supervision de Charnay-Champagne

Pour rappel, ces trois ouvrages ont été repris en charge en 2019.

1685

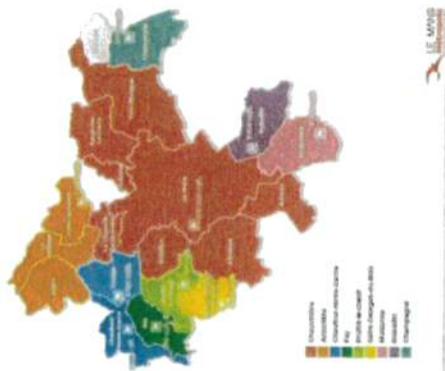
8

Moyens humains : organigramme



100

LE MWS Metropole Systeme Assessment



compétence assassinat est exercée sur quasiment l'ensemble du territoire communautaire par le Service de l'État et de l'assassinat en régie.

- La commune de Saint Georges du Bois où la compétence est assurée par DSP Véolia jusqu'en novembre 2023

Le Mans pour la station d'épuration de la Chauvinière où un contrat a été passé avec Veolia jusqu'en 2026

122

Les missions des services

Unités de production d'eau potable

Le Mans Métropole exerce déso-

mais la compétence eau potable sur le territoire métropolitain avec les équipements et les ouvrages suivants liés à l'activité de l'eau potable.

⇒ Les équipements

UPEPE (Unité de Production d'Eau Potable de l'Epeau)

La filière de traitement d'eau potable

L'UPEPE a été construite en 1988 pour la première branche et en 1995 pour la seconde. Elle traite les eaux de l'Huisne au débit maximal de 3000 m³/h. Elle assure 80 % de l'alimentation en eau potable de l'agglomération (soit environ 215 000 habitants). Les 20 % restant sont produits par 4 unités de production traitant des eaux souterraines.

La filière de traitement de l'eau de l'UPEPE se com-

- Unité de production d'eau potable de SAINT PAVACE et SARGE LES LE MANS
- Les usines de Saint Pavace et Sarge Les Le Mans permettent la production d'eau potable depuis une ressource souterraine. Les automations de prélevement pour les deux forages sont de 6 000 m³/h à un débit maximal de 300 m³/h.

⇒ Unité de Saint Pavace

Forage de 160 m³/h Défiltration, dégazage, neutralisation (remise de soude), déminéralisation (phore 90%), stockage et rétention. Volumes mis en distribution en 2022: 592 863 m³

⇒ Unité de Sarge Les Le Mans

Forage de 150 m³/h Défiltration, dégazage, neutralisation (remise de soude), déminéralisation (phore 90%), stockage et rétention. Volumes mis en distribution en 2022: 582 677 m³

• Les réservoirs

Une fois les eaux traitées, elles sont acheminées vers les réseaux avant d'être distribuées aux abonnés. Au fil de l'eau, il existe plusieurs types de réservoirs :

- les réservoirs d'eau potable de l'UPEPE, dissimilés dans des réservoirs en béton, destinés à l'approvisionnement en eau potable de l'Epeau, dont 4 réservoirs Eau Traité et 4 réservoirs Eau Traité des Gazoillers.
- 7 châteaux d'eau avec un capacité de stockage de 49 193 m³. Ils ont également un rôle de « tampon » pour répondre à la forte demande en eau potable qui peut éventuellement survenir.
- des réservoirs temporaires pour l'alimentation en eau potable des communes hors Le Mans Métropole et des sites chantier pour la partie de l'Epeau durant les travaux.

⇒ Les réserves d'eau potable

La qualité de l'eau potable

L'eau distribuée sur le territoire communautaire provient de 5 unités de production dont 3 sont exploitées par le Service de l'Eau et de l'Assainissement de Le Mans Métropole

1. Unité de Production d'Eau Potable de l'Epeau
2. Unité de Production de Saint Pavace,
3. Unité de Production de Sarge

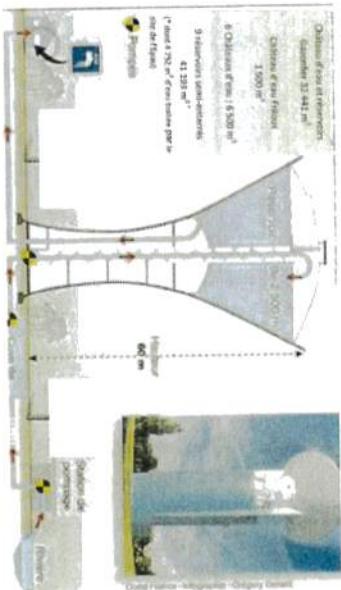
et 2 sont exploitées par le SIDERM

1. Unité de Production de Saint Mars d'Oléron
2. Unité de Production d'Eau de Le Poën.

Taux de conformité

Le taux de conformité des eaux distribuées en ce qui concerne la microbiologie (études des microorganismes : bactéries, champignons, etc.)

- 100 % sur les eaux distribuées en ce qui concerne la microbiologie (études des microorganismes : bactéries, champignons, etc.)
- 99,4 % pour les paramètres physico-chimiques (dues chimiques et physiques de l'eau).



Exploitation du réseau d'eau potable

PRESENTATION DES MISSIONS DU SERVICE

Maintenance du Réseau d'eau potable

Le service de l'eau assure l'entretien et la réparation des ouvrages du réseau d'eau potable (branchements, conduites...) et participe au maintien de la qualité de l'eau.

Au cours de l'année 2022, les équipes du service ont procédé à la réparation de 55 fuites sur branchements et canalisations.

Travaux neufs, renouvellements et extension de réseau

- Compteur pour les particuliers (470 réalisés)
- Renouvellement de branchements (117)
- Suppression de branchements (13)
- Branchements plomb (365)

Les équipes procèdent également à des poses de réseaux en intérieur, dans le cas de renouvellement de réseau 2 924 m ont été posés en 2022. De plus, conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, le service doit supprimer l'ensemble des branchements en plomb du territoire.

Entretien du parc compteur

Afin d'être en conformité avec la réglementation et d'établir un moyen du parc compteurs (9 ans), le service de l'eau se fixe comme objectif de remplacer annuellement un certain nombre de compteurs. En 2022, 6 468 ont été remplacées sur les 120 921 existantes sur la Communauté Urbaine de l'Eau.

→ Défense incendie

Rappel :

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 1er octobre 2020, la compétence DECI détermine à

l'opérateur de recourir les missions principales suivantes :

- Les travaux nécessaires à la création et à l'aménagement des points d'eau incendie identifiés
- L'accès aux lieux, la numérotation et la signalisation de ces points d'eau
- La réalisation d'ouvrages, aménagements et travaux nécessaires pour garantir la pérennité et le volume de leur approvisionnement
- Toute mesure nécessaire à leur gestion
- Les actions de maintenance destinées à préserver les capacités opérationnelles des points d'eau incendie



Activer
■ Pihid



Volume d'eau

1 522 m³

Volume centralisé

2 313

parcours sur l'INM

6 430,80 €

Volume d'eau

19 800,07 €

Le Mans

Communes

162 379,11 €

Communes

24 065,82 €

Le Mans

Communes

63 320,25 €

Communes

Exploitation de l'assainissement

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE

Ressources

La mission principale des agents du service est de garantir l'excellence des services. Pour cela le service effectue un suivi permanent notamment par des débouchages de collecteur et de branchements publics et un nettoyage courant lors de pluies. Les agents effectuent aussi l'entretien des canalisages de présentement, soit que les dégâts, des pertes de roullement ou des pénalités de stations d'épuration, entraînent des ouvrages à réparer de toute urgence.

Bilan d'activité 2022 :

- 273 722 ml de eau usée
- 9 interventions dans dégâts
- 19,92 t de déchets de bouteilles d'enlèvement et de brancardements
- 282 interventions sur ouvrages de voirie, bouches d'enlèvement, tangage etc....

Bilan d'activité 2022 :

- 125 interventions pour débouchages de réseaux et de branchements
- 19,92 t de déchets de bouteilles d'enlèvement et de brancardements
- 282 interventions sur ouvrages de voirie, bouches d'enlèvement, tangage etc....

Le service est également fortement impliqué dans la gestion patrimoniale des réseaux. Chaque troisième bâti (habitat, d'un réservoir) (98 865 ml contrôlés en 2022) est en état moyen en fonction de son état de conservation et mentionné sur notre système d'information géographique A et pour son appartenance dans la base de données 1 362 km de réseau.

Le nombre de points noirs en 2022 est de 28,4% ce qui représente 3,3 points de réseau nécessitant des interventions fréquentes du chargé par 100 km de réseau.

Bilan d'activité 2022 :

606 contrôles, 508 installations conformes, 108 non conformes sans risques.

Spanc

Divers types de contrôles sont réalisés pour vérifier le bon fonctionnement aux réseaux d'assainissement des habitations. En 2022, le service a effectué 152 contrôles préventifs avec :

- 101 visites éducatives conformes
- 51 visites éducatives non conformes

Bilan d'activité 2022 :

Le service d'assainissement non collectif contrôlé les éléments d'assainissement domestiques autonomes

Suivi des rejets industriels

Le contrôle de la qualité des rejets dans le milieu naturel permet la protection de l'environnement.

Divers types de contrôles sont réalisés :

- Vérification visuelle le bon assainissement au réseau d'assainissement des bâtiments. En 2022, 440 sites industriels ont été visités.
- Contrôles courts effectués lors de pollution échelonnée ou accidentelle en collaboration avec les services chargés de la police d'Eau.

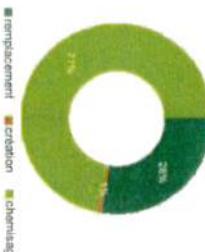
Les établissements industriels ou commerciaux sont classés selon le type d'activité, entrent nécessitant des contrôles, faibles, des arrivées. Aussi, 198 arrêtés d'autorisation de règles et 14 conventions de déversement sont signés sur le territoire au 31/12/2022.

La station d'épuration de la Chauvinière est la plus importante station de traitement des eaux usées de Le Mans Métropole, d'une capacité de 365 000 équivalents habitant.

En 2022, le volume reçu d'eaux usées s'est élevé à 15 180 168 m³. Un marché d'exploitation confiant la gestion de la station d'épuration de la Chauvinière à la CSEP Véolia a été signé pour une durée de 9 ans à compter du 1er octobre 2017.

La station traite les eaux usées du Mans, Almone, Coulonges, La Chapelle Saint Autain, Pouillon, Vire (l'Équerre, Sargé Les Le Mans, Amigny depuis le 18 mars 2020), et Saint Privat (avec une convention car hors Le Mans Métropole).

LE MANS Métropole Systèmes Assainissement



Le bilan des réseaux potables - 2022

1692

15

Assainissement : station d'épuration

1693

16

Clientèle

Service administratif et financier



Les missions

- Gestion des budgets
- Une nouvelle application de gestion financière déployée

Corolis version 5 utilisée depuis 22 ans dans la collectivité est remplacé par Corolis version 5.

126 agents ville et métropole ont été formés à cette nouvelle version.

En matière de commande publique

Il s'agit de pouvoir disposer d'un certain nombre de documents consultables à partir du logiciel cité. Chaque offre abonnee comportera désormais les informations suivantes, sous format PDF, consultable à tout moment :

- Le contrat d'abonnement
- Tout courrier adressé par l'abonné (réclamations, divers...)

Projet PES ASAP ORMC

Il s'agit de pouvoir disposer d'un certain nombre de documents consultables à partir du logiciel cité. Chaque offre abonnee comportera désormais les informations suivantes, sous format PDF, consultable à tout moment :

- Diverses correspondances

Projet PES ASAP ORMC

Pour l'honorat aux obligations telles que la performance du 26 juin 2014, le service doit pouvoir émettre une facture individuelle, sous format PDF, pour chaque abonné, cette facture sera ensuite transmise, à l'appui d'un flux PES ORMC, de façon à pouvoir être déposée sur le portail Chorus Pro (portail de l'activation électronique à destination).

Le service n'aura donc plus la charge de le Transfert et de la mise sous plis des factures émises : un centre éditique de la DRGP prendra le relais pour ces deux tâches.

Au-delà de la facture individualisée de l'abonné, le service pourra inclure toute pièce justificative complémentaire qui sera utile (information sur la qualité de l'eau, campagne de communication spécifique...).

Relèves de compteurs

Il existe 3 systèmes de relève de compteurs.

Relais : un relieur se présente au domicile de l'abonné et il lui le copieur manuellement.

Relai Réseau : la relève de l'abonné de communication se fait depuis l'entrepôt de l'abonné sans intervention au domicile de l'abonné.

Télé relais : la relève se fait à distance sans avoir besoin d'accéder au compteur.

En matière financière

Le service assure la préparation et l'exécution des deux budgets annuels : Eau et Assainissement. Il définit et surveille le respect des procédures financières il veille à l'ordonnancement des dépenses et des recettes.

La mise en place d'indicateurs permet de mesurer l'activité comptable et de suivre le niveau de réalisations.

1695

17

1694

Service études, autorisations et travaux

Etudes et travaux réalisés en 2022

Travaux

Eau potable

Continuité des travaux de modernisation à l'UPEE

Rénovation et branchements dans le quartier des

Réhabilitations au Mans

Rénovation et élargissement des canalisations sur la Mans et

Sangé et Le Mans

Assainissement

Finalisation des travaux sur la STEP avec l'unité de

réhabilitation sur le site de la chaumière

Elaboration des schémas directeurs

Rénovation de collecteurs pour améliorer leur résis-

tance et fiabilité Ces réhabilitations participent

à la lutte contre l'émission de deux types parasites

pour améliorer le rendement des systèmes d'épara-

trage.

Travaux en cours et à venir

Le projet des chronodyses s'inscrit dans le développement de la politique de Le Mans Métropole en matière de trans-

port public.

Ce sont des lignes de bus avec une fréquence importante et

un fonctionnement de grande amplitude Ces lignes bénéfi-

cient d'aménagements sur leurs parcours pour faciliter leur

vitesse et régularité comme des couloirs de bus ou des

priorités à certains carrefours.

Trois tournées chronologiques sur les lignes :

Boulevard de Colombe Gare Saint Georges

Saint Joseph (C4)

Gazomise Drôme Aroma Région de Gaule Ouest

Gare des exposants (G9)

République Lydie Sarda Saint Martin (C6)

- **Assistance à maîtrise d'ouvrage**
Le service réalise notamment, en relation étroite avec les experts pour l'adaptation aux besoins de l'urbanisation, le suivi de la programmation plurianuelle des opérations et des investissements.
- **Maitrise d'œuvre de conception et de réali-**
tion
La quasi-totalité des opérations mises en place par le programme d'investissement font l'objet, en intense phase de conception de projet (renouvellement et extension de réseaux en eau et assainissement, construction d'ouvrages en génie civil) et du suivi en phase de réalisation.
- **Instruction des documents d'urbanisme, et mise à jour du plan de zonage assainissement**
Le service anime un avis sur l'état de desserte par les réseaux eau et assainissement de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme et dépose les prescriptions relatives aux modalités de raccordement. La collaboration avec la direction en charge de l'élaboration du PLU communautaire permet la mise à jour des plans de zonage assainissements qui constituent un avancé constant sur PLU.
- **Missions du Système d'informations Géo- graphiques (SIG)**

- 1. Administrer les systèmes d'information géographique des patrimoines eau potable et à renouvellement (suivi des interventions sur le réseau, prévention, curatéfaction, édition, gestion de crise)
- 2. Recueillir, contrôler et piloter la mise à jour continue des données afin de garantir une bonne gestion technique et patrimoniale des réseaux et ouvrages eau potable et assainissement (mobilisation des équipements, fichiers, regards, rapport ITV...)
- 3. Assistance et appui technique aux équipes des autres agences

1696

19

20

Unité de Production d'Eau Potable de l'Epaule :

travaux

Temps forts Eau Potable

La phase modernisation de l'UPEP a consisté en la construction d'un bâtiment pour le pompage de l'eau brute, le traitement et le stockage des résidus et le traitement des boues.

De plus, dans une démarche écologique la nouvelle usine est conçue pour recycler 65 % de l'énergie nécessaire à la production d'eau renouvelée.

La première mise en eau des nouveaux bâtiments a eu lieu en février 2022 avec le basculement sur la nouvelle filière en juin 2022 et la mise à l'arrêt définitif des anciens équipements. Les travaux de ventilation, climatisation, chauffage et mise en sécurité du site ont démarré.

Montant : **25 M€**

Réception des travaux prévue en 2028

BP 2022 : **7110.000 € HT** sont inscrits pour les travaux et **30.000 €** pour l'opération de la démarre cyber-sécurité dans le cadre de la gestion de l'eau, conformément à la réglementation SAVY (sécurité des Activités d'importance Vitale)

Sectiorisation

travaux

Mise en place de loggerts fixes et acquisition de loggerts mobiles pour reduire les pertes en eau, optimiser la pilotage de l'exploitation et les investissements du service.

Le déploiement de la filière reseau sur Le Mans s'est intensifié sur l'ensemble 2022-2025. 5x de réseaux sont déconnectés en M€ valeur (46 480 compteurs)

Perspective : BP 2023 : **225.000 €** : Acquisition de 4000 pré-localiseurs de fuite-loggerts Subvention à 70 % par l'Agence de l'Eau

Réserve d'eau brute

La création d'une réserve d'eau naturelle en face de l'unité de Production d'Eau Potable de l'Epaule a pour objectif de sécuriser l'alimentation en eau potable de l'agglomération mancelle.

Enveloppe globale prévue : 11 860 000 € HT

Un marché de mission d'assistance à maîtrise d'œuvre a été noué le 28/11/2020 pour un montant de 270 000 € HT.

Au cours de l'année 2022, la mission de la Société SETEC HYDRATEC a porté sur les aspects suivants.

- la poursuite de l'élaboration des documents réglementaires
- les études géotechniques et topographiques
- les études hydrogéologiques et hydrologiques

l'élaboration des pièces administratives et techniques nécessaires au lancement de la consultation en vue de désigner un maître d'œuvre, un coordinateur hygiène et sécurité et un consultant technique pour les travaux des ouvrages.

Un crédit de 200 000 € a été inscrit au BP 2022

1698

21



Temps forts

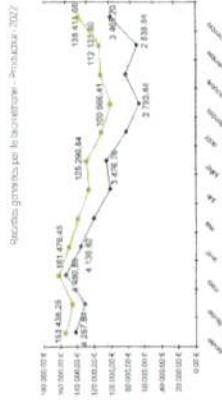
Assainissement

Fin simultanée de la construction de l'unité de mélangeation sur le site de la Chauvière et de la restructuration du site de la station d'épuration des Etangs, les crédits de dépenses d'investissement enregistrent en 2022 une baisse sensible de près de 34 % par rapport au budget initial 2021.

Station d'épuration de la Chauvière

Le marché global de performance attribuant le nouveau contrat d'exploitation et les travaux de construction d'une unité de mélangeation sur le site a été noué le 8 octobre 2017, la CGSP pour un début au 01/10/2017.

La première injection de biomasse a eu lieu le 17 juillet 2021. Au cours de l'année 2022, les recettes engendrées se chiffrent près de 1 500 000 €. Pour rappel, les recettes de gaz sont estimées à 19 000 000 € sur la période 2021 jusqu'à la fin du contrat au 30/09/2026.



Elaboration de schémas directeurs d'assainissement

ment

Les schémas directeurs d'assainissement collectifs des eaux usées constituent à établir un programme d'actions pour réaliser les potentialités d'améliorancements du réseau et de la station de traitement tout en rendant compatible le développement de l'urbanisation des communes avec la capacité des ouvrages.

Au titre 2022, 1 000 000 € sont dédiés aux études des schémas d'assainissement du territoire métropolitain.
Poursuite de l'étude Chauvière à 450 000 €, Antonnière à 204 000 €,
Elaboration des documents réglementaires : Fixy : 16.000 €,
Procédure de marché Ruaudin : 215 000 € et Multimné : 65 000 €

1699

22



: Nouvelle station d'épuration de Trangé

Suite à l'élaboration du schéma directeur du système d'assainissement de la commune de Trangé de 2017 à 2022, des dysfonctionnements ont été constatés. En conséquence, le conseil communautaire lors de sa séance du 28 janvier 2021 a validé la construction d'une nouvelle station d'épuration afin d'accueillir la charge existante et les extensions futures d'urbanisation.

Un **assistant à maîtrise d'ouvrage** a été désigné après consultation et cette mission a été confiée à la société ARTELLA, par un marché n°06 en date du 06 novembre 2021 pour un montant de 57 650 € HT.

La phase A de l'étude propose un ensemble de travaux à réaliser soit 204 000 € HT :

1. Construction d'une nouvelle station d'épuration à bouches actives (2 000 sephab) (1 300 000 €)
2. Crédit d'un bassin dosage (72 500 €)
3. Réhabilitation et renouvellement de certains collecteurs eaux usées pour réduire les austères clôtures parasites de nappe et prévenir l'affaissement des collecteurs (415 000 €)
4. Mise en place d'un réseau séparatif (286 000 €)

Estimation des travaux de forêt de : 2 118 500 € HT

: Travaux préparatoires pour l'implantation des chronolignes

Trois lignes de bus vont être remplacées par trois chronolignes C4, C5 et C6, plus rapides grâce à des voies réservées sur une partie du tracé et de nouveaux arrêts.

2 410 000 € est imputé au BP 2022 pour :

- Rénovation des carrossisations
- Rue de Berck entretien des plaques d'amarrage
- Secteur Grenouille : réhabilitation et création d'un réseau eaux usées dans le collecteur vis-à-vis

⇒ Quelques chiffres :

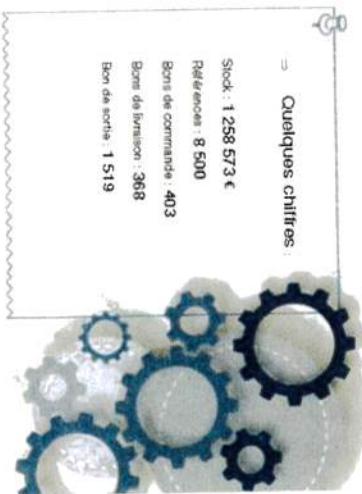
Stock : 1 258 573 €

Pdf évoqués : 8 500

Bons de commande : 403

Bons de livraison : 368

Bon de sortie : 1 519



Logistique et achats (magasins)

L'unité magasin regroupe le stockage des pièces détachées, les bureaux des magasins, les ateliers de la gare de déchargement des pièces lourdes, les bureaux qui fournissent la plus grande partie de l'ensemble des sasantes.

De plus, ce bâtiment est équipé de panneaux solaires, qui fournit la plus grande partie de l'énergie nécessaire à la gestion des stocks et assure la sécurité et la maintenance des bâtiments.

L'ensemble de la gestion des stocks est assurée par l'application COBERT tout au long de sa chaîne de valeur. Les fournisseurs sont donc choisis avec soin pour garantir la qualité et la disponibilité des produits fournis. Les délais de livraison sont courts, mais aussi si courts que nous pouvons répondre à des commandes spécifiques en créant des pièces sur mesure.

Ainsi, un stock valoir à plus de 1 000 000 € en Eau, dont environ 100 000 € de ruptures de stock.

ce dernier pallie toutes les éventualités afin de garantir une continuité du service public pour les habitants de la Manche Métropole.

D'autre part, le Centre Technique possède une cellule « matières » loge qui assure des travaux en scierie, aménagement de véhicules, création de prototypes et maintenance des bâtiments.

Le logiciel de la cellule est conçu pour offrir un service de

Qualité Hygiène Sécurité Environnement

Curage des réseaux d'assainissement en fibrociment amiantés

Sure aux risques d'explosions de différentes collectivités sur la possibilité d'envasement de l'eau, l'assainissement lors de l'exploitation et d'assainissement et plus particulièrement au niveau du Sud-Ouest d'Islande Exploitation Réseau eau et assainissement, durant la période automne il a été demandé à son service de quatre « aides opérateurs » qui ont été respectivement en formation avec un chauffeur d'hymocrause.

Ainsi de pouvoir répondre aux obligations légales sur la formation et l'information des usagers de l'activité des aides opérateurs, le Service Eau & Assainissement mis en place une demi-journée d'intégration

à l'agent et technique en amont de la prise de poste pour les quatre aides opérateurs ».

Déploiement de la plate forme de formations spécifiques aux métiers de l'eau et de l'assainissement en learning WATURA

Le développement et le maintien des compétences des agents du service font partie des priorités du service afin de pouvoir être plus efficient dans notre activité.

Le Service a ainsi en œuvre les actions ci-dessous concernant le curage présent sur les réseaux amiantés à Saint-Hilaire :

- une présentation en CHSCT du risque amianté sur l'entretien de curage pluvial sur les réseaux amiantés,

- un arrêt immédiat de l'activité par les agents de service, une information à l'envers des agents concernés avec un suivi médical qui sera réalisé par la Médecine de prévention,

un lancement d'un appel d'offre et une notification d'un marché d'un en scandale pour les curages curatif à un prestataire privé avec la rédaction d'un plan de prévention des risques,

- une réalisation de mesures d'empêchement avec le prestataire privé



Bilan 2022 de l'utilisation de la plateforme de e-learning :

- ⇒ 156 formations suivies pour 40 agents :
- ⇒ dont 76 formations validées,
- ⇒ dont 72 formations commentées,
- ⇒ plus de 70 heures de formations suivies au niveau de la licence

Ces actions se poursuivent sur l'année 2023 où le Service est en réflexion sur la poursuite de cette activité.

1702

Mise en place d'un accueil sécurité pour les aides opérateurs > durant la période estivale

Dans le cadre de la journée de la conférence de service au sein du service Eau & Assainissement et plus particulièrement au niveau du Sud-Ouest d'Islande Exploitation Réseau eau et assainissement, durant la période automne il a été demandé à son service de quatre « aides opérateurs » qui ont été respectivement en formation avec un chauffeur d'hymocrause.

Ainsi de pouvoir répondre aux obligations légales sur la formation et l'information des usagers de l'activité des aides opérateurs, le Service Eau & Assainissement mis en place une demi-journée d'intégration à l'agent et technique en amont de la prise de poste pour les quatre aides opérateurs ».

L'objectif de cette journée était de présenter les règles et mesures de prévention liées à l'activité au poste de « aide opérateur » mais également de donner les instructions appropriées concernant la « technique ».



Le programme de la demi-journée d'intégration était la suivante

1. Présentation de la Stratégie Exploitation Réseau eau & assainissement avec un focus en particulier sur la cause Explication réseau assainissement;
2. Présentation du poste » Aide opérateur » en lien avec le matériel utilisé,
3. Présentation secondaire sur les risques et mesures de prévention de l'activité
4. rolls et obligatoires,
- b. certification en CATEC (certificat d'aptitude à l'assainissement)
- c. sensibilisation à la signalisation de chantier et au risque déclinaison automobile
- d. sensibilisation au risque étiologique,
- e. sensibilisation au risque de haute pression,
- f. mise en œuvre technique des instructions.

La fin de la demi-journée a permis de valider l'appropriation des connaissances et l'engagement des nouveaux agents via un formulaire d'évaluation.

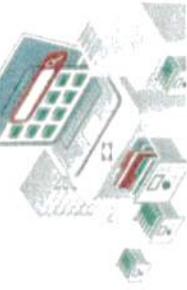
Cette demi-journée d'intégration a été encadrée par deux agents intervenants du service : la Technicienne Exploitation Réseau eau et assainissement, l'agent de Matrice 10, l'agent en matière Change des Réseaux et la Technicienne OISE.

1703

Sensibilisation au plan de classement et de nomination de dossier, sous dossier et fichiers

La demi-séminaire fait partie du quotidien et est présente dans toutes les domaines d'activité.

Le Service produit et reçoit au quotidien des documents numériques que chaque collaborateur doit gérer et classer au moyen d'outils appropriés.



Face à la diversité de destination des fichiers, il est souvent nécessaire d'utiliser le fichier pour comprendre ce dont il s'agit réellement. Il est souvent difficile de trouver le document recherché en se déplaçant seullement à son nom.

Elaborer et respecter des règles communiques de nommages acte capital pour faciliter & permettre à tous d'identifier, pour optimiser le partage et faciliter l'envie des documents.



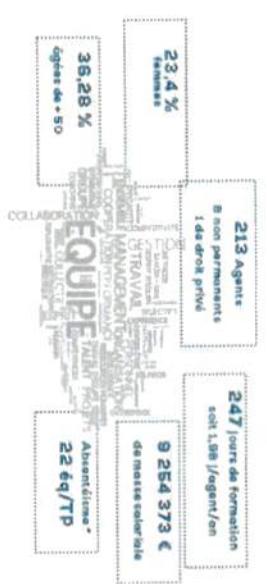
Un nom de fichier doit être unique & significatif

A cet effet, une sensibilisation a été mise au niveau du service pour rappeler les bonnes pratiques sur le plan de classement et plan de nommages des documents informatiques.



26

Les moyens humains



Les missions exercées au sein du service sont à la fois des missions techniques (agents chargés d'exploitation du réseau, agents de conduite d'usine ou de STEP, métiers de la gestion, électriciens, menuisiers, conducteurs d'engins de chantier et poids lourds, magasins, administratives (chiffrage, facture, téléphonique, assistance de service, comptabilité...) mais aussi de management (responsable de service...).



Les formations dispensées sont de différentes natures:

- * Les formations réglementaires
- Les formations obligatoires
- Les formations liées à la santé et à la sécurité
- Les formations en informatique
- Les formations à la préparation des concours et examens professionnels et les formations d'information

- 1122 réponses apportées aux questionnaires
- 100 propositions
- 22 séminaires et ateliers
- 200 participants de toutes filières

1704

27

Moyens techniques et matériels

134 véhicules

Matériels et véhicules	Total 2021
Véhicules légers	60
Véhicules ateliers	38
Véhicules petits chantiers	8
Véhicules poids lourds	5
Scotcars	10
Mini pelles	5
Trotte pelles	2
Pelle mécanique	1
Broyeuses mécaniques	3
Chariots élévateurs	9
Gétoises électriques	2
Tonnes à eau	2
Cabane de chantier	1
Composants de chantier	9

Les véhicules et engins de chantier

Afin de se déployer sur l'ensemble du territoire de La Chapelle, la municipalité dispose d'une flotte de véhicules sur 287 km². Le service dispose d'une flotte de véhicules curruées.

Ces véhicules sont utilisés pour :

- intervention à réveil ou portée et assainissement
- tournées hebdomadaires de compostage
- suivi des chantiers (aménagements, réseaux, collecteurs visibles)
- tournées hebdomadaires de collecte

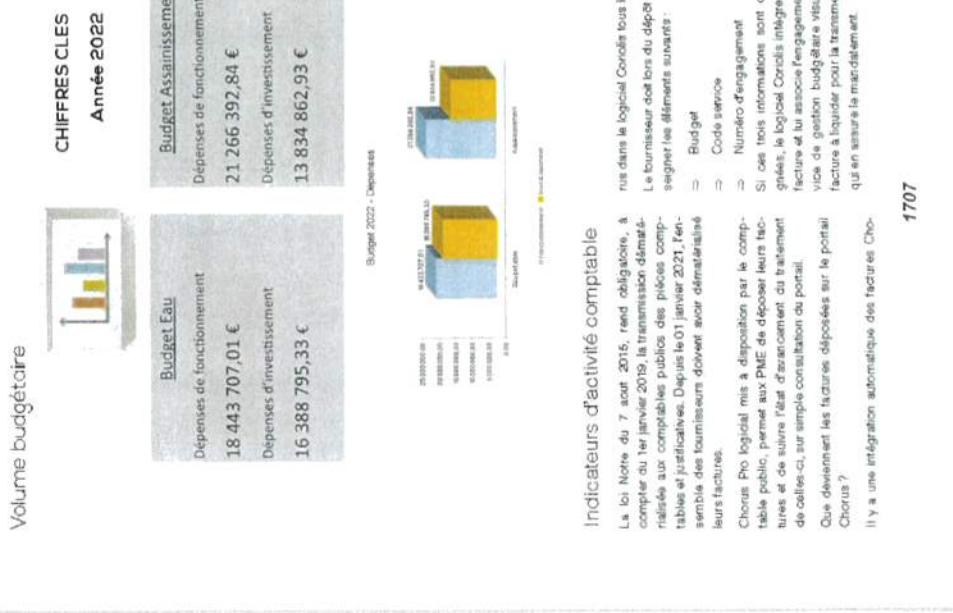
Team : gestion à l'heure	Total 2021
Véhicules légers	60
Véhicules ateliers	38
Véhicules petits chantiers	8
Véhicules poids lourds	5
Scotcars	10
Mini pelles	5
Trotte pelles	2
Pelle mécanique	1
Broyeuses mécaniques	3
Chariots élévateurs	9
Gétoises électriques	2
Tonnes à eau	2
Cabane de chantier	1
Composants de chantier	9

1705

28

▪ Evolutions techniques et technologiques

▪ Les moyens financiers



L'évolution du territoire avec la prise en gestion de nouvelles communes et l'accroissement des relèves en milieu rural nécessitant de repenser les méthodes de relèves.

Chaque année de 2021 à 2025, c'est 7 000 compteurs qui arriveront seront remplacés. La priorité sera donnée au remplacement des compteurs de plus de 15 ans sur l'ensemble des communes mises en place.

La télé relève permet le relais à distance grâce à un module placé sur le compteur et un relais (concentrateur) relié à un antenne stratégique de la ville. Les données sont transmises quotidiennement par ondes vers une base de données capable de les analyser.

Il s'agit d'améliorer la qualité de service, d'éviter les estimations de consommation et d'augmenter la fiabilité en cas de faille ou de surcommutation. Par délibération du Conseil Communautaire, il a été décidé de déployer la télé relais sur le territoire du territoire d'intercommunalité.

Situation au 31/12/2022 :

- * 14 671 compteurs sans fil installés (compteurs en relais manuelle) sur Le Mans ainsi que 21 sur les communes
- * 58 300 compteurs en radio relais uniquement sur Le Mans
- * 48 651 compteurs en relais : 16 388 sur la Ville du Mans et 31 887 sur les 18 communes du territoire métropolitain

Ville du Mans et 31 887 sur les 18 communes

du territoire métropolitain

à terme de supprimer sur les prochaines années les compteurs en relais manuelle.

Les compteurs en relais manuelle

1706

29

• La facture d'eau

Structure de la facture d'eau



L'ensemble des tarifs du service public de l'eau portant sur le remboursement et le fonctionnement de la régie sont déterminés par l'ordonnance de ses missions et des investissements à réaliser pour moderniser, améliorer ou prendre en compte des équipements nouveaux.

Les tarifs sont votés par délibération en conseil municipal et applicables au 1er janvier. Une structure type est présentée en annexe.

Eléments de la facture d'eau

Evolution de la facture d'eau

L'évolution de la facture tient d'une part les efforts d'investissement passés importants, et d'autre part les renouvellement du patrimoine notamment le renouvellement du réseau.

→ Evolution 2021-2022

Sur la communauté urbaine de l'Eau 10 800 400 m³ ont été facturés en 2022, contre 10 603 600 m³ en 2021

Type	Montant (€)	%
Part fixe	37 800	8
Consommation fixe	135,96	30
Consommation assainissement	2 12,26	46
Présentation de la facture	5,29	1
Postage	38,00	8
Abattement des résidus	19,20	4
TVA	11,83	3
Total de la facture de 120 m³*	458,84	

*Pour une consommation de 120 m³ sur l'Eau
Mais, soit un prix global au m³ de 3,82 €

1708

Projets 2023

Eau potable



• Projet de barrage Epcu



- Le barrage de l'Eau, construit sur le Rhône il y a plus d'un siècle, est situé sur le site de la maison de l'Eau (Arche de la Nature).
- Il s'agit d'un ouvrage hydraulique composé d'un barrage et d'un clapet mobile. Il permet de maintenir un niveau d'eau constant de l'Eau sans déstabiliser la pompage pour la production d'eau potable.
- Compte tenu de son ancienneté et qu'il fait obstacle à la continuité écologique, il a été convenu dans le projet de sa restauration :



1. La réalisation d'une passe à poissons
2. La rénovation du barrage
3. L'optimisation de la production hydroélectrique

- Ce projet a été confié à un maître d'œuvre Hydropass-dium et Sodac Hydropas en 2020. Les travaux sont prévus en 2024-2025. Une réflexion est menée sur la possibilité pour l'EPCU de consommer directement l'hydroélectricité qui sera produite au niveau du barrage de l'Eau.



* Cr éation d'une r eserv e d'eau naturelle

- * La cr éation d'une r eserv e d'eau face à l'UPEPE, pour objectif de sécuriser l'alimentation en eau potable de l'agglomération marnaise en anticipant une pollution de l'Eure. En cas de nécessit é, la r eserv e d'eau naturelle isolable de la rivière alimentera l'usine de production. Le volume de la marnaise mobilisable sera de 72 000 m³.
- * Un march é de mission d'assistance et maîtrise d'ouvrage a été notifié le 26/02/2020 par un montant de 270 000 € HT pour une dur e initiale de 24 mois.
- * 120 000 € ont été inscrits au BP 2023 afin de poursuivre le march e pour les t udes g éothermiques.

* Acquisition de pr é-localisateurs de fuites

- ↳ 100 loggers
- Le Service Eau et Assainissement de Le Mans M étropole encourage les économies d'eau, un enjeu sur l'ensemble du bassin pour pr éserver la ressource et s'adapter au changement climatique.
- Les r esultats sur la d étection des fuites par un syst ème de pr é-localisateurs sont tr ès satisfaisants. La pr édiction de toutes les fuites est avérée. Les économies d'eau ont été constatées à court terme.

Au regard du financement du r éseau de distribution d'eau potable (1 382 km) 900 loggers seraient nécessaires pour mailler l'ensemble du territoire m étropolitain.

Dans la continuité du d éploiement effectu é, Le Mans M étropole va effectuer la pose de 400 loggers à court terme. La collectivité sollicitera l'Agence de l'Eau pour effectuer une demande d'aide financi ère.

BP 2023 : 520 000 €



1710

13



Projets 2023

Assainissement

* Station d'épuration de la Chauvini ère

⇒ BP 2023 : 1 000 000 €

- * Achat d'un cuve de m émarche et le remplacement des décamètres primaires (évenant B), traitement pour r éutilisation des eaux usées et les r eli ections de prix des diff érents marchés.

- * Le coût estimatif de l'exploitation se d écompose ainsi su 01/01/2022

- Total Opérations Travaux + Dépense annexe : = 17 190 307,50 € HT

- Coût d'exploitation sur 9 ans : 43 540 390 € HT

*AMO, SPS, CATHOLAIER technique, Etude de sol ...

⇒ BP 2023 : 7 000 000 €

- * March é 2021 : 64 868 initialis le 06/08/2021, pour un montant de 350 790 € TTC r éalis à une assistance m atrice d'ouvrage dans le cadre des travaux d'amélioration des performances op uratrices portant notamment sur le taill e ment de la fraude.

- * Procédure de conception r éalisation pour la passation du march é de travaux lanc ée sur le dernier trimestre 2022.

- * D ébut des travaux d'optimisation en 2023 sur les 60 filtres en charge du traitement de l'azote et de la phase d'installation du chantier sur site.

Montant estimatif des travaux : 8,7 M€

* Station d'épuration de Trange

⇒ BP 2023 : 140 000 €

- * March é 54 540 d'assistance à la m atrice d'ouvrage relative à la construction d'une nouvelle station d'épuration, notifi é le 09/1/2021 pour des études géotechniques complémentaires (4 000 €).

- * March é de m atrice d'ouvrage lanc é au dernier trimestre 2022 pour d'ablier le programme et l'échéancier des travaux (100 000 €).

- * Montant estimatif des travaux : 2,25 M€ pour une r éception prévue en fin d'ann e 2024.

1711

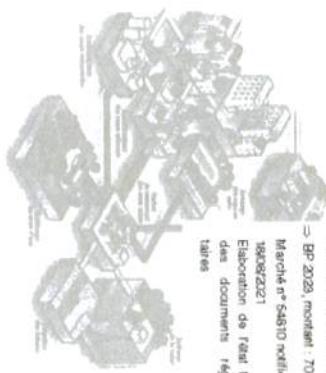
14

* Le budget annexe Eau

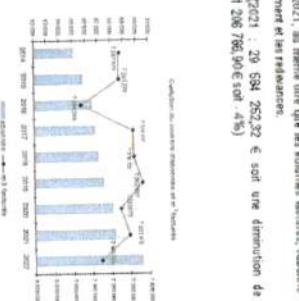


* Schémas Directeurs Assainissement

- Rouvin:**
 - ⇒ BP 2023, montant 210 000 €
 - Marché n° 562667 modifié le 08/12/2017
 - Phase de mobilisation du schéma directeur
 - Elaboration de l'état futur et des documents réglementaires
- Mulsanne:**
 - ⇒ BP 2023, montant 50 000 €
 - Lancement de la consultation pour la désignation d'un bureau d'études —Synthèse patrimoniale
- Chauvinrière:**
 - ⇒ BP 2023, montant : 100 000 €
 - Marché n° 562667 modifié le 08/12/2017
 - Phase de mobilisation du schéma directeur
 - Communauté de Communes Antioñoire:
 - Fay:



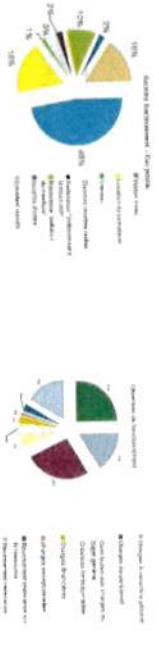
- ⇒ BP 2023, montant : 70 000 €
- Marché n° 562610 modifié le 18/08/2021
- Elaboration de l'état futur et des documents réglementaires



Les recettes d'exploitation restent stables par rapport à 2021, au même titre que les volumes traités. Économies et ses réalisations, soit une diminution de 1 206 786,90 € soit -4,5%.

Chiffres 2021 : 18 433 707,01 € soit une hausse de 1 772 707,4 / 8,7 %

Les charges à caractère général recouvrent toutes les dépenses mensuelles à l'activité du service, qui englobe des activités variées directement en relation avec le bassin de contrats de distribution.

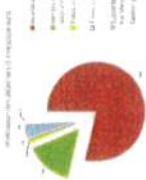


LES PRODUITS D'EXPLOITATION

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Le budget annexe Assainissement

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

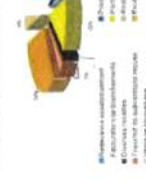


Voir tableau en annexe liste des investissements.
Le résultat global d'investissement s'élève à : 3 921 M€
et tient compte des rentes à réaliser pour un solde négatif de 2,951 M€.

ETAT DE LA DETTE
Capital restant dû au 31/12/2022
Encours de la dette
Cet indicateur mesure l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations de distribution d'eau potable drainée par l'épargne branche annuelle.

Il exprime le nombre d'années d'explication théorique nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette. Un résultat inférieur à 7 ans est très satisfaisant.
En 2022, la capacité de dépendancement est de 2 ans et 9 mois.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

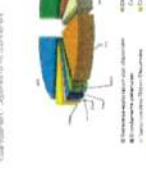


Les recettes de fonctionnement restent stables par rapport à 2022, au même titre que les volumes facturés, malheureusement les redondances.

La section fonctionnement présente un excédent cumulé de 16 446 M€. Le résultat au fil de la gestion 2022 s'élève à 53 380 M€, diminution de -2 833 M€ par rapport à 2021.

L'épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement) est de 117 226 222 net de 10 050 227 €.

LES CHARGES D'EXPLOITATION



La section fonctionnement présente un excédent cumulé de 16 446 M€. Le résultat au fil de la gestion 2022 s'élève à 53 380 M€, diminution de -2 833 M€ par rapport à 2021.

L'épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement) est de 117 226 222 net de 10 050 227 €.

Assainissement : 17/12/2022



1715

37

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



	2020	2021	2022
Dépenses d'investissement	5 592 714,13 €	5 627 865,59 €	3 780 000,00 €
Dépenses d'investissement dans les réseaux	3 065 991,89 €		
TOTAL	12 000 624,71 €		

LETTRE DE LA DÉTTE

L'encadrement de financement de la section d'investissement

l'élève à + 10 000 M€, il faut compter toute des titres à échéance - 2 387 M€ et de la reprise des résultats reportés 7 125 M€.

0 101.0 Estimation du nombre d'habitants desservis

2020	2021	2022
209 583	202 1	767 2

habitants

0 102.1 Taux de conformité des relevés sur les réseaux distribués réalisés au titre du contrôle sanitaire

par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physicochimiques

2020	2021	2022
93,7	90,4	90,4

%

0 103.2 B indice de connaissance et de gestion patrimo-

nial des réseaux d'eau potable

2020	2021	2022
145 703	114	119

Valeur de 0 à 120

0 104.3 Rendement du réseau de distribution

par rapport à la consommation

2020	2021	2022
80,25	81,8	82,6

%

0 105.3 Indice linéaire des volumes non compris

par rapport aux nouveaux abonnements par le service

2020	2021	2022
2	2	2

jour

0 106.3 Indice linéaire des pertes en réseau

par rapport aux nouveaux abonnements par le service

2020	2021	2022
9,6	5,1	5,1

m³/km³

0 107.3 Indice linéaire des pertes en réseau

par rapport aux nouveaux abonnements par le service

2020	2021	2022
6,2	5	4,9

m³/km³

:Les annexes

Indicateurs réglementaires 2022

Eau Potable

Indicateurs de service

0 101.0 Estimation du nombre d'habitants desservis

2020

2021

2022

%

93,7

90,4

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,4

%

90,

P 107.2 Taux moyen de renouvellement des risques d'eau potable



Assainissement

Indicateurs de service

P 153.2 Durée d'édition de la déite de la collectivité



P 153.3 Indice d'aménagement de la protection de la ressource en eau



P 154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année



P 155.0 Montant des abandonnements ou des versements à un fonds de solidarité



P 155.1 Taux de réclamations non programmées



P 155.1 Taux d'occurrence des interruptions de service



P 152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés



Assainissement

Indicateurs de service

P 153.2 Durée d'édition de la déite de la collectivité



P 153.3 Indice d'aménagement de la protection de la ressource en eau



P 154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année



P 155.0 Montant des abandonnements ou des versements à un fonds de solidarité



P 155.1 Taux de réclamations non programmées



P 155.1 Taux d'occurrence des interruptions de service



Assainissement

Indicateurs de service

P 153.2 Durée d'édition de la déite de la collectivité



P 153.3 Indice d'aménagement de la protection de la ressource en eau



P 154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année



P 155.0 Montant des abandonnements ou des versements à un fonds de solidarité



P 155.1 Taux de réclamations non programmées



P 155.1 Taux d'occurrence des interruptions de service



Assainissement

Indicateurs de service

P 153.2 Durée d'édition de la déite de la collectivité



P 153.3 Indice d'aménagement de la protection de la ressource en eau



P 154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année



P 155.0 Montant des abandonnements ou des versements à un fonds de solidarité



P 155.1 Taux de réclamations non programmées



P 155.1 Taux d'occurrence des interruptions de service



Assainissement

Indicateurs de service

P 153.2 Durée d'édition de la déite de la collectivité



P 153.3 Indice d'aménagement de la protection de la ressource en eau



P 154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année



P 155.0 Montant des abandonnements ou des versements à un fonds de solidarité



P 155.1 Taux de réclamations non programmées



P 155.1 Taux d'occurrence des interruptions de service



Assainissement

Indicateurs de service

P 153.2 Durée d'édition de la déite de la collectivité



P 153.3 Indice d'aménagement de la protection de la ressource en eau



P 154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année



P 155.0 Montant des abandonnements ou des versements à un fonds de solidarité



P 155.1 Taux de réclamations non programmées



P 155.1 Taux d'occurrence des interruptions de service



Assainissement

Indicateurs de service

P 153.2 Durée d'édition de la déite de la collectivité



P 153.3 Indice d'aménagement de la protection de la ressource en eau



P 154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année



P 155.0 Montant des abandonnements ou des versements à un fonds de solidarité



P 155.1 Taux de réclamations non programmées



P 155.1 Taux d'occurrence des interruptions de service



Assainissement

Indicateurs de service

P 153.2 Durée d'édition de la déite de la collectivité



P 153.3 Indice d'aménagement de la protection de la ressource en eau



P 154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année



P 155.0 Montant des abandonnements ou des versements à un fonds de solidarité



P 155.1 Taux de réclamations non programmées



P 155.1 Taux d'occurrence des interruptions de service



Assainissement

Indicateurs de service

P 153.2 Durée d'édition de la déite de la collectivité



P 153.3 Indice d'aménagement de la protection de la ressource en eau



P 154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année



**P 281.3 Montant des abandonnements sur les ver-
sions à un tonne de sollicité**

2020	2021	2022
0,057	0,059	0,068
€/m ³		
0,050	0,068	

P 281.1 Taux de débordements d'effluents dans les louages des usagers		
2020	2021	2022
0,005	0,005	0,005
0,005	0,005	0,005

P 282.2 Nombre de points du réseau de collecte nicas- tiant des interventions thérapeutiques de l'usage		
2020	2021	2022
15,5	15,5	15,5
Par 100 km de réseau	8,8	2,1

P 283.0 Taux d'incapacité sur les usages assainissement de l'année précédente		
2020	2021	2022
2,41	2,44	3,00
%		

P 284.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte infra- décret pris en application de la police d'eau		
2020	2021	2022
96,3	92,1	85,2
%		

**P 285.3 Indice de connaissance des ménages au milieu
naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**

2020	2021	2022
120	120	120
Valeur de 0 à 120		

P 286.2 Durée d'attente de la date de la collectivité

2020	2021	2022
2,1	1,7	1,8
années		

**P 287.0 Taux d'imprécision sur les usages assainissement de
non collectif**

2020	2021	2022
80	100	100
Valeur de 0 à 140		

P 282.1 Indice de mise en œuvre de l'assainissement

2020	2021	2022
80	100	100
Valeur de 0 à 140		

Indicateurs de performance

**P 301.3 Taux de conformité des dispositifs d'assainis-
sement non collectif**

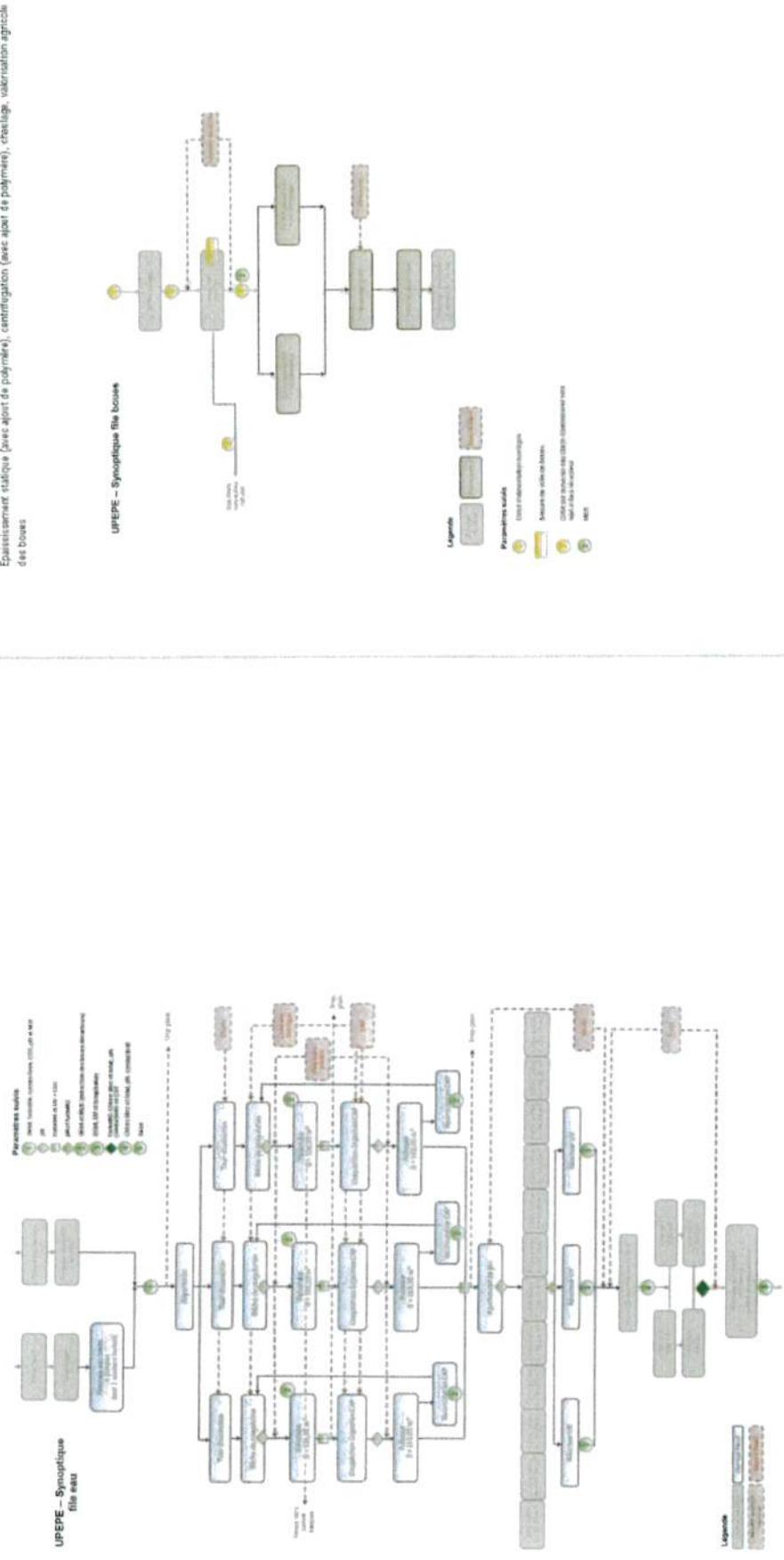
2020	2021	2022
84,1	90,8	91,2
%		

Assainissement non collectif

Indicateurs de service

0 301.0 Estimation du nombre d'habitants desservis

2020	2021	2022
10 455	10 888	10 900
Nombre		



150

Documents budgétaires

Le Meilleur du Canada Montréal 2022

Le Mans Métropole / Compte Administratif 2022 /

Le Mans Métropole / Complexe Administratif 2022

Documents budgétaires

Documents budgétaires

Mars Métropole / Compte Administratif 2022 |

11

Liberate and Reconcile	Open and Close	Reopen and Close
A FRESH START	OPEN	CLOSE
REFRESH AND RE-ESTABLISH	OPEN	CLOSE
REINFORCE AND REINSTATE	OPEN	CLOSE
REPAIR AND REINFORCE	OPEN	CLOSE
REOPEN AND REOPEN	OPEN	CLOSE
Total	85%	15%

Aure Poliquin : ASSESSMENT

Le Mans Métropole / Compte Administratif 2022 /

LITERATURE

1726

4727

Documents budgétaires

Le Mans Métropole / Compte Administratif 2022 /

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC

Conformément à la loi sur l'ENB du 3 janvier 1992, le Service Public d'Assainissement Non Collectif a été créé au 1^{er} janvier 2001. Ce dispositif a été mis en place pour assurer l'assainissement des installations d'assainissement individuel situées sur le territoire de la Mairie Municipale. Les installations publiques en charge de la collecte et de la gestion sont responsables de la collecte et de la mise en conformité de l'assainissement. Pour toute question concernant la collecte et la gestion de l'assainissement individuel, il convient de se renseigner auprès de la Mairie Municipale.

SECTION DES RECETTES
STATUTS BUDGETAIRES CONSOLIDÉS APPROUVEZ AU BANQUE
(Arrêté 2 du décret N°2000-17 du 13 mars 2000)

Présentation	
Autres méthodes et théories	
Coopératifs aux Etats-Unis : Bruger Principe	
Principes de la coopération : communication, information	
Total déposant : 59 972,27	
Total dépense : 59 972,27	

l'assainissement non collectif devant faire l'objet d'un contrôle contribuables au 31 décembre 2022 dont 542 pour cette seule année.

1728

Factures détaillées

TOM ALBERTSON

1729

Factures détaillées

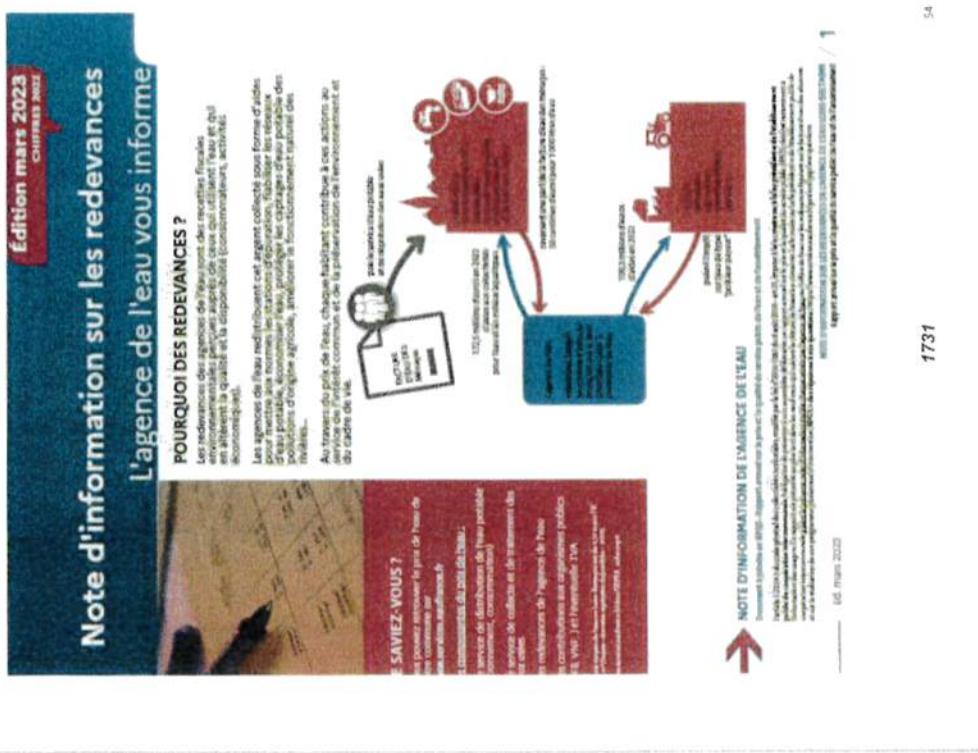


Prise TEC en charge d'une	Ajouter à	
Produit ou déclinaison de la ligne primaire		173,20 €
Collaboration entre deux groupes		212,24 €
Organisation régionale		65,-04 €
Membre TECN		11,80 €
Membership TEC de la Région de l'Estuaire		40,84 €
Fonction à régler avant le :		

Category	Sub-category	Type	Performance		Efficiency		Safety		Reliability	
			Mean	SD	Mean	SD	Mean	SD	Mean	SD
Overall										
Performance	Speed	Fast	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Efficiency	Efficiency	High	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Safety	Safety	Low	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Reliability	Reliability	High	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Performance										
Performance	Speed	Fast	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Efficiency	Efficiency	High	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Safety	Safety	Low	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Reliability	Reliability	High	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Efficiency										
Performance	Speed	Fast	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Efficiency	Efficiency	High	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Safety	Safety	Low	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Reliability	Reliability	High	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Safety										
Performance	Speed	Fast	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Efficiency	Efficiency	High	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Safety	Safety	Low	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Reliability	Reliability	High	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Reliability										
Performance	Speed	Fast	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Efficiency	Efficiency	High	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Safety	Safety	Low	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2
Reliability	Reliability	High	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2	10.5	1.2

NAME	ADDRESS	TELEPHONE	TYPE OF BUSINESS
John Doe	123 Main Street	(555) 123-4567	Hardware Store
Jane Smith	456 Elm Street	(555) 234-5678	Clothing Store
Bob Johnson	789 Oak Street	(555) 345-6789	Automobile Repair
Susan Williams	210 Pine Street	(555) 456-7890	Pharmacy

1730



D'où proviennent les redevances 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances l'eau usagé de l'eau communale a été de 294 millions en provenance de la facture d'eau.

Recettes / redevances

Quel prix quel à l'égard de l'eau pour 100 € de redevances en 2022 ?

	2022
0,65 € à l'égard de l'eau usagée	3,28 € à l'égard de l'eau usagée
11,30 € à l'égard de l'eau usagée par la facture d'eau	100 € de redevance accordée par l'égard de l'eau en 2022
1,66 € à l'égard de l'eau usagée	5,25 € à l'égard de l'eau usagée

A quoi servent les redevances ?

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € de facture d'eau en 2022 ?

	2022
3,18 € à l'égard de l'eau usagée	41,6 à l'égard de l'eau usagée
14,12 € à l'égard de l'eau usagée	100 € d'aides accordées par l'égard de l'eau en 2022
11,46 € à l'égard de l'eau usagée	3,73 € à l'égard de l'eau usagée

En 2022, près de 80 millions d'euros d'aides soit 40 % des aides de l'égard de l'eau ont été versées en provenance de la facture d'eau.

1732

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : LE MANS

	2022
Zone A : Taux moyen quinquennal	1,9 million d'habitants, équivalent à 100 % de la population de la zone A, soit 100 % des habitants résidant dans cette zone qui sont également les plus sensibles au risque de pollution par l'eau.
Zone B : Taux moyen régional	1,9 million d'habitants, équivalent à 100 % de la population de la zone B, soit 100 % des habitants résidant dans cette zone qui sont également les plus sensibles au risque de pollution par l'eau.
Zone C : Taux moyen national	1,9 million d'habitants, équivalent à 100 % de la population de la zone C, soit 100 % des habitants résidant dans cette zone qui sont également les plus sensibles au risque de pollution par l'eau.

Paramètres d'intérêt pour la potabilité de l'eau

	A	B	C
Niveau de précaution : 200	Taux moyen quinquennal	Taux moyen régional	Taux moyen national
Nombre d'habitants : 100 %			
Nombre de litres : 0,02 ml			
Nombre de personnes : 42			
Nombre de ménages : 27			

Informations complémentaires

	Le Mans	Zone B	Zone C
Nombre de personnes : 42	Nombre de personnes : 24	Nombre de personnes : 24	Nombre de personnes : 24
Nombre de ménages : 27	Nombre de ménages : 12	Nombre de ménages : 12	Nombre de ménages : 12
Nombre de litres : 0,02 ml			
Nombre de personnes : 42			
Nombre de ménages : 27			

QUELLE EAU BUEZ-VOUS ?



Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

ZONE DE DISTRIBUTION : LE MANS MÉTROPOLE ESU

Mairie - 2 rue de l'Europe 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN ☎ : 02 43 47 62 70 - ☐ accueil@chapellestaubin.fr

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal prend acte de la communication relative au rapport annuel 2022 de Le Mans Métropole sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement.

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le maire,

Joël LE BOLU



Le secrétaire de séance

Eric NOURY

A blue ink signature of the name "Eric Noury".

« Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération est susceptible de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de sa publication, de sa réception en préfecture, de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »